

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	16
Absents	3
Exclus	0
Votants	19

Date de la convocation :
22/09/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/08/101**

Séance du 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, PETIT Emmanuelle, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, ROUAULT Aurélie, GUERIN Françoise, JAMIN Lydie, FILATRE Renée et messieurs LEFEUVRE Alain, ROLLAND Aurélien, MOINERAI Marc, DANION Stéphane, PERRIN Evan, HAUPAS Patrick conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur GUERIN Didier, monsieur DESSA Julien et monsieur LANNUZEL Pierre-Yves.

Était absent :

Ayant donné pouvoir : Monsieur GUERIN Didier à monsieur LEFEUVRE Alain, monsieur DESSA Julien à madame DESMARS Claire et monsieur LANNUZEL Pierre-Yves à monsieur HAUPAS Patrick.

DELIBERATION 2026/08/101 : COMMUNAUTE DE COMMUNES - APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE BROCELIANDE COMMUNAUTE 2025.

Rapporteur : Claire DESMARS

CONTEXTE : La présente délibération a pour objet l'approbation du rapport d'activité de la communauté de communes de Brocéliande. Ce rapport, qui retrace les actions et les réalisations de la communauté de communes au cours de l'année écoulée, est un document essentiel pour la transparence et la communication avec les communes membres. Il permet de rendre compte des initiatives menées et des résultats obtenus, conformément aux obligations légales et réglementaires.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5211-39 et suivants ;

Considérant que le rapport d'activité de la communauté de communes de Brocéliande est un document essentiel pour la transparence et la communication avec les communes membres ;

Considérant que ce rapport permet de rendre compte des actions et des réalisations de la communauté de communes au cours de l'année écoulée ;

Considérant que la présentation de ce rapport est conforme aux obligations légales et réglementaires ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

APPROUVE le rapport d'activité de Brocéliande communauté 2025.

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le

ID : 035-213502115-20261006-D202608101-DE

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

Le Secrétaire de séance,
Patrick HAUPAS

